

Service national d'évaluation infirmière
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
États financiers	
État de la situation financière	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État des résultats	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers	7-12

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de Service national d'évaluation infirmière

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Service national d'évaluation infirmière (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Barrie (Ontario)
Le 18 juillet 2024

Service national d'évaluation infirmière État de la situation financière

mars 31	2024	2023
Actifs		
Court terme		
Trésorerie	613 792 \$	2 680 402 \$
Montants à recevoir	318 682	307 974
Charges payées d'avance	39 540	11 638
Frais d'évaluation payés d'avance	2 113 875	7 622 026
Placements à court terme (Note 2)	4 578 909	5 345 391
	7 664 798	15 967 431
Placements à long terme (Note 2)	11 243 000	8 530 943
	18 907 798 \$	24 498 374 \$
Passifs et actif net		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer	656 229 \$	1 132 420 \$
Frais de demande différés	3 465 036	12 908 730
Financement de programme reporté	295 500	65 825
	4 416 765	14 106 975
Actif net		
Grevé d'affections internes (Note 3)	4 100 000	4 100 000
Non affecté	10 391 033	6 291 399
	14 491 033	10 391 399
	18 907 798 \$	24 498 374 \$

Au nom du conseil d'administration :

<p>_____</p> <p>Présidente du conseil d'administration</p>	<p>_____</p> <p>Directrice générale</p>
--	---

Service national d'évaluation infirmière
État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le mars 31	Grevé d'affectations internes (Note 3)	Non affecté	2024 Total	2023 Total
Solde, au début de l'exercice	4 100 000 \$	6 291 399 \$	10 391 397 \$	8 637 877 \$
Excédent des produits sur les charges	-	4 099 634	4 099 634	1 753 520
Solde, à la fin de l'exercice	4 100 000 \$	10 391 033 \$	14 491 031 \$	10 391 397 \$

Service national d'évaluation infirmière État des résultats

Pour l'exercice terminé le mars 31	2024	2023
Produits		
Frais de demande	17 100 081 \$	9 411 919 \$
Financement de programme	151 392	272 408
Intérêts et autres produits	577 430	273 136
Gain de change	20 151	197 004
	17 849 054	10 154 467
Charges		
Frais d'évaluation	10 085 120	5 857 430
Congrès	61 863	1 099
Honoraires de consultation	1 649 647	712 375
Technologies de l'information	64 500	43 447
Assurance	7 661	7 975
Frais d'administration et de bureau	21 400	51 264
Honoraires professionnels	356 503	573 453
Frais de service	171 358	307 805
Téléphone	21 590	8 804
Déplacements	168 503	190 396
Salaires et charges sociales	1 141 275	646 899
	13 749 420	8 400 947
Excédent des produits sur les charges	4 099 634 \$	1 753 520 \$

Service national d'évaluation infirmière État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le mars 31	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	4 099 634 \$	1 753 520 \$
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Montants à recevoir	(10 708)	(304 071)
Charges payées d'avance	(27 902)	683
Frais d'évaluation payés d'avance	5 508 151	(2 090 866)
Créditeurs et charges à payer	(476 192)	199 528
Frais de demande différés	(9 443 694)	3 926 421
Financement de programme reporté	229 675	(201 675)
	(121 036)	3 283 540
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition de placements	(1 945 575)	(8 894 562)
Diminution nette de la trésorerie	(2 066 611)	(5 611 022)
Trésorerie, au début de l'exercice	2 680 403	8 291 425
Trésorerie, à la fin de l'exercice	613 792 \$	2 680 403 \$

Service national d'évaluation infirmière

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2024

1. Principales méthodes comptables

Nature et objectifs de l'organisme	<p>L'organisme a été constitué en vertu de la <i>Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif</i> le 13 juin 2012.</p> <p>Son objectif est de coordonner un processus national normalisé pour tous les diplômés internationaux en sciences infirmières afin de soutenir leur inscription et l'obtention de leur permis d'exercice selon les règles des organismes provinciaux de réglementation de la profession.</p> <p>Les membres de l'organisme sont des entités qui réglementent la pratique des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés, des infirmières et infirmiers autorisés de même que des infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">i) les organismes de réglementation pour les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés;ii) les organismes de réglementation pour les infirmières et infirmiers autorisés;iii) les organismes de réglementation pour les infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés. <p>En tant qu'organisme sans but lucratif en vertu du paragraphe 149 (1), alinéa (l) de la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> du Canada, l'organisme est exonéré de l'impôt sur le revenu.</p>
Référentiel comptable	<p>Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.</p>
Comptabilisation des produits	<p>L'organisme utilise la méthode du report pour la comptabilisation des apports.</p> <p>Apports</p> <p>Les apports affectés sont constatés à titre de produits au cours de l'exercice pendant lequel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.</p> <p>Frais de demande</p> <p>Les frais découlant de l'évaluation de la formation de diplômés sont comptabilisés à titre de produits au moment où l'évaluation est terminée ou à la date d'échéance de la demande. Les frais de demande reçus avant la fin de l'évaluation sont comptabilisés à titre de frais de demande différés.</p>

Service national d'évaluation infirmière

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2024

1. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale.

Dans les périodes ultérieures, les capitaux propres négociés sur un marché actif et les instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée dans les résultats. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement moins la dépréciation. Les coûts de transaction liés à l'acquisition, à la vente ou à l'émission d'instruments financiers sont passés en charges dans le cas des éléments évalués à la juste valeur et sont portés au débit des instruments financiers dans le cas des éléments évalués au coût après amortissement.

Les instruments financiers de l'organisme comprennent de la trésorerie et des placements à court et à long terme, présentés à la juste valeur, ainsi que des débiteurs, des créditeurs et charges à payer et de la TVH exigible, présentés au coût amorti.

Apports de services Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Charges payées d'avance Les charges payées d'avance comprennent principalement des avances faites à des fournisseurs pendant l'exercice en cours pour des services qui seront rendus au cours de l'exercice suivant. Les charges payées d'avance sont comptabilisées à titre de charges dans la période où les services sont reçus.

Placements **Placements à court terme**
Ces placements sont constitués de certificats de placement garanti dont les échéances sont établies dans moins d'un an.

Placements à long terme
Ces placements sont composés de certificats de placement garanti et d'obligations de sociétés dont les échéances sont établies dans plus d'un an.

Service national d'évaluation infirmière

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2024

1. Principales méthodes comptables (*suite*)

Utilisation d'estimations La préparation d'états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés ainsi que sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels comptabilisés à la date des états financiers de même que sur les produits et les charges comptabilisés durant la période considérée.

Les estimations principales effectuées dans le cadre des présents états financiers concernent les charges à payer. Les résultats réels peuvent ne pas correspondre aux meilleures estimations de la direction, au fur et à mesure que de nouveaux renseignements sont connus.

Conversion de devises Les opérations en devises sont converties aux cours en vigueur à la date de transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les gains et les pertes attribuables à la conversion des actifs et des passifs monétaires sont inclus dans les transactions.

Service national d'évaluation infirmière Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2024

2. Placements

Les valeurs comptables des placements à la valeur du marché se détaillent comme suit :

	2024	2023
Placements à court terme		
CPG détenus auprès de différentes institutions financières, assortis de taux d'intérêt allant de 1,909 % à 5,70 %, venant à échéance entre le 8 février 2024 et le 31 mars 2025	4 440 565 \$	-
CPG détenu auprès de La Banque Toronto-Dominion, assorti d'un taux d'intérêt de 1,909 %, venant à échéance le 18 juillet 2023	-	796 936
Fonds communs de placement, compte épargne-placement RBC	138 344	4 548 455
	4 578 909	5 345 391
Placements à long terme		
CPG détenus auprès de différentes institutions financières, assortis de taux d'intérêt allant de 1,15 % à 4,9 %, venant à échéance entre le 17 octobre 2025 et le 3 mars 2028	8 066 292	-
CPG détenus auprès de différentes institutions financières, assortis de taux d'intérêt allant de 1,15 % à 4,9 %, venant à échéance entre le 8 février 2024 et le 3 mars 2028	-	5 275 180
Obligations de la Banque Royale du Canada, assorties d'un taux d'intérêt de 2,352 %, venant à échéance le 2 juillet 2024	-	79 055
Obligations de la Banque CIBC, assorties d'un taux d'intérêt de 1,1 %, venant à échéance le 19 janvier 2026	394 256	394 256
Obligations de la Banque de Montréal, assorties d'un taux d'intérêt de 1,758 %, venant à échéance le 10 mars 2026	798 679	798 679
Obligations d'Enbridge Gas Distribution, assorties d'un taux d'intérêt de 2,5 %, venant à échéance le 5 août 2026	184 468	184 468
Obligations de la Banque de la Nouvelle-Écosse, assorties d'un taux d'intérêt de 2,95 %, venant à échéance le 8 mars 2027	799 305	799 305
Obligations de la Banque Royale du Canada, assorties d'un taux d'intérêt de 4,6 %, venant à échéance le 17 février 2028	1 000 000	1 000 000
	11 243 000	8 530 943
	15 821 909 \$	13 876 334 \$

Service national d'évaluation infirmière Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2024

2. Placements (suite)

Du montant investi, 4 100 000 \$ (2022 - 4 100 000 \$) sont grevés d'affectations internes (voir la Note 3).

3. Actif net grevé d'affectations internes

	2024	2023
Réserve de fonctionnement	2 500 000 \$	2 500 000 \$
Réserve de développement	1 500 000	1 500 000
Réserve de change	100 000	100 000
	<u>4 100 000 \$</u>	<u>4 100 000 \$</u>

Le conseil d'administration a grevé l'actif net d'affectations internes d'une valeur de 2 500 000 \$ à titre de réserve correspondant à environ six mois de charges d'exploitation pour l'organisme, de 1 500 000 \$ à titre de réserve de développement et de 100 000 \$ pour atténuer le risque de change.

4. Dépendance économique

Pendant l'exercice, 74 % (2023 - 71 %) des dépenses de l'organisme ont été engagées pour un fournisseur de services d'évaluation.

5. Instruments financiers

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit qui résulte de la possibilité qu'un client ou une contrepartie à un instrument financier n'honore pas ses obligations financières en présence d'une concentration de transactions effectuées avec la même contrepartie ou d'obligations financières aux caractéristiques économiques semblables qui sont susceptibles d'être atteintes de manière similaire par des changements dans la conjoncture économique. Les instruments financiers de l'organisme qui sont exposés à des concentrations de risque de crédit relèvent principalement des montants à recevoir. La majeure partie des montants à recevoir de l'organisme proviennent d'un tiers fournisseur de services. Le recouvrement de ces montants peut être effectué en réduisant les paiements faits à ce fournisseur.

L'organisme est également exposé à un risque de crédit découlant de ses comptes ouverts auprès d'une seule institution bancaire et d'un solde qui excède la limite maximale des dépôts assurés de 100 000 \$.

Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à l'exercice précédent.

Service national d'évaluation infirmière Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2024

5. Instruments financiers *(suite)*

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt sur les taux d'intérêt fixes de ses instruments financiers. Les instruments à taux fixes exposent l'organisme à un risque de juste valeur.

L'organisme est exposé aux fluctuations des taux d'intérêt liés à ses placements dans des certificats de placement garanti. Le principal objectif de l'organisme est d'assurer la sécurité des principaux montants investis et de fournir un haut niveau de liquidité, et ce, en obtenant un rendement satisfaisant.

L'organisme atténue le risque de taux d'intérêt sur ses placements en diversifiant la durée de ses placements à revenu fixe détenus à une période donnée.

Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à l'exercice précédent.

Risque de change

L'organisme effectue des transactions en devises en raison des frais de demande qui sont perçus en dollars américains; cependant, la majeure partie des dépenses engagées par l'organisme le sont en dollars canadiens. Par conséquent, certains éléments d'actif sont exposés aux fluctuations des devises.

La trésorerie est exposée à un risque de change en raison des soldes en dollars américains de 367 949 \$ (280 412 \$ US) (2022 - 1 057 178 \$ [781 445 \$ US]).

L'organisme n'a pas recours à des instruments dérivés pour réduire son exposition au risque de change.

Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à l'exercice précédent.
